

## Exordium :

### Unité 2 : Les Fondateurs

Cher Administrateur du Programme :

Voici le matériel pour l'unité 2. Il est très long. J'ai pensé qu'il était important de donner une image adéquate de chacun des Fondateurs, plutôt que de répéter les grandes lignes de leurs vies, que tout le monde connaît déjà.

Si le matériel de l'introduction paraît excessif, différents membres d'une communauté/groupe pourrait choisir "A", "B" ou "C": c'est-à-dire se concentrer sur l'un ou l'autre des Fondateurs. En échange de groupes, il pourrait y avoir des pôles regroupant l'information.

Une sélection de *Sources Principales* est donnée, dont certaines sont traduites pour la 1<sup>o</sup> fois ;

Voici ce que contient cette unité :

<b>Introduction</b> — y compris les parties "A", "B" and "C"	40 pp.
<b>Chronologies</b>	4 pp.
<b>La Vie de Robert</b> — Essai de traduction des ch 1-14	12 pp.
<b>Autres Sources principales</b>	8 pp.
<b>Pages pour la Réflexion</b>	2 pp.
<b>Sujets pour les partages de groupes</b>	1 p.
<b>Bibliographie de Référence</b>	5 pp.
<b>Carte</b>	1 p.

# Exordium

## UNITE 2

### LES FONDATEURS DU “NOUVEAU MONASTERE”

#### *Les Fondateurs*

*Cette unité explore la vie et la personnalité de Robert, Albéric et Etienne.  
Quelle est l'influence de chacun des fondateurs sur le profil définitif de  
l'Ordre Cistercien ? Quels éléments distinguent l'entreprise cistercienne  
des autres réformes monastiques ?*

#### **Les objectifs**

- a) parvenir à une évaluation historique précise de la vie des trois Fondateurs, dans la mesure où cela est possible.
- b) apprécier la contribution respective de chacun à l'évolution de l'idéal cistercien.
- c) plus particulièrement, évaluer le rôle de Saint Etienne dans les premières décades de l'histoire cistercienne.

### LES FONDATEURS DU “NOUVEAU MONASTERE”

Dans l'unité précédente, nous avons noté que la Réforme cistercienne était mue par un ensemble de valeurs, partagées par les autres entreprises monastiques dotées d'un certain succès, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Il est donc probable que le “Nouveau Monastère” a fleuri grâce aux personnes engagées dans ses premières années. Le projet était plus qu'une réponse abstraite aux signes des temps : les Fondateurs eux-mêmes étaient perçus par leurs contemporains, comme incarnant dans leur vie les valeurs qu'ils proclamaient. Chacun à sa manière— en dépit des imperfections — attirait les autres par sa qualité de vie.

## Trois précisions de terminologie

1) Dans les plus anciens documents, la fondation est appelée simplement : “Nouveau Monastère”. Le changement pour “Cîteaux” n’eut lieu qu’avec l’expansion de l’Ordre, peut-être vers 1119.

2) Les sources sont un peu en désaccord à propos du nombre des abbés de Cîteaux - habituellement, on ne donne pas à Robert le titre de premier abbé. Suivant l’usage moderne, nous appellerons Robert (qui a été dûment installé) le premier abbé, Albéric le second et Etienne, le troisième.

3) On ne connaît pas avec certitude l’origine du nom composé “Etienne Harding”. A ce jour, le premier emploi que j’ai pu trouver est : Aubertus Miraeus Bruxellensis, *Chronicon Cisterciensis Ordinis a S. Roberto Abbate Molismensi primum inchoati, postea a S. Bernardo Abbate Claravallensi mirifice aucti et propagati*, publié à Cologne, en 1614. L’auteur donne “Harding” comme surnom d’Etienne : *cognomen* (p.31). Il semblerait plutôt que “Harding” soit son nom anglo-saxon et qu’il le changea en “Etienne” pendant la période où il fut étudiant en France, entre Sherborne et Molesme. Guillaume de Malmesbury atteste l’équivalence des deux noms.

Dans les récits primitifs, (*Exordium Parvum* et *Exordium Cistercii*) les Fondateurs sont nommés et quelques unes de leurs qualités sont signalées ; d’autres sources narratives nous donnent plus d’indications . L’*Exordium Magnum* (I, 10-31), rédigé par Conrad d’Eberbach, probablement entre 1206 et 1220, combine le matériel dont il dispose (dont une partie est probablement orale) pour faire un récit plus complet, utilisant parfois *le De Miraculis*, de Herbert de Clairvaux, daté de 1178. Les récits de la fondation par Guillaume de Malmesbury et Orderic Vital sont, à juste titre, bien connus. En outre, il existe des chartes qui relatent quelques unes de leurs activités, dont certaines n’ont survécu que grâce à leurs écrits.

## A : ROBERT

### 1. Sources additionnelles

Avant la canonisation de St Robert, en 1222, une *Vita* (ou : vie) fut rédigée par un moine anonyme de Molesme sur la requête de son abbé, Odon II (1215-1227). Plus de cent ans se sont écoulés depuis la mort de Robert et tous les souvenirs directs sont

éteints depuis longtemps. Il semble que les grandes lignes de sa vie soient relatées de façon sérieuse, — malgré quelques erreurs dans le texte — mais le propos du texte est avant tout une oeuvre d'édification et de plaider, non une biographie ou un récit historique de la carrière de Robert. Même le Pape Honorius IV exprimait des doutes au sujet de la véracité de certains récits de miracles (PL 157, 1294a).

La *Vita* exploite amplement les Ecritures et les textes liturgiques, et emprunte librement à d'autres écrits hagiographiques. Le thème dominant de ce récit est un parallèle implicite entre Robert et St Benoît. Il y a beaucoup de citations et de réminiscences de la Règle et du 2<sup>o</sup> livre des *Dialogues* de Grégoire le Grand. Bien plus, tout comme la vie de Benoît avait culminé dans l'établissement de Monte-Cassino, Robert avait atteint son sommet, non pas à Molesme, mais lors de la fondation du monastère promis à une gloire rapide, de Cîteaux.. Le Nouveau Monastère est présenté comme incarnant les valeurs que Robert avait essayé de mettre en oeuvre à Molesme. Même le titre de la *Vita* revendique pour lui la désignation d'“Abbé de Molesme et Cîteaux”. Sa séparation du Nouveau Monastère, symbolisée par le retour de l'équipe pastorale, est édulcorée, et Robert est crédité d'un rôle continu dans la direction du Nouveau Monastère :

“Il établit sur eux comme abbé Albéric...Quand Albéric mourut après deux [*sic*] ans, Etienne lui succéda, ayant été institué abbé pour les Cisterciens par le Bienheureux Robert. Ainsi, puisqu'il était le fondateur du nouveau rameau, l'administration des deux monastères (Molesme et Cîteaux) était de son ressort.” (13)

Dans la poursuite résolue de la canonisation de son patron, l'auteur de la *Vita*, insiste sur le travail de fond opéré par Robert à Cîteaux, comme étant son oeuvre majeure, plutôt que d'exalter ce qu'il avait accompli à Molesme.

*Les 14 premiers chapitres de la Vita sont donnés en traduction provisoire dans les “Sources Principales” de cette unité.*

Nous n'avons pas d'écrits authentiques de Robert : les deux lettres éditées dans Migne sont douteuses, et les discours placés dans sa bouche par Orderic Vital sont inventés. Il y a néanmoins des chartes authentiques relatives à Robert, y compris celles qui sont liées à l'érection d'Aulps au rang d'abbaye (*Abbatiae Alpensis Creatio* de 1097) et par la suite, de Balerne (*Concordia Molismensis* de 1110).

## 2. La carrière de Robert :

Robert naquit vers 1028 dans le Comté de Champagne. Comme bien des moines de cette époque, il était issu des hautes classes de la société, mais cependant pas des plus élevées. — celles qui avaient des terres, des serfs et des relations dans la noblesse. Ses parents se nomment Thierry (Theodoricus) et Ermengard, et on loue leur piété. Cette affirmation doit être fondée, puisque Robert fut admis à entrer au monastère de Montier-la-Celle à l'âge de quinze ans.

### Montier-la-Celle

Montier/ Moutier la Celle a été fondé par St Frobert, un moine de Luxeuil avec une charte garantie par Clotaire III (652-673). Situé dans le diocèse de Troyes et dédié à Saint Pierre, il possédait beaucoup de terres, et se plaça sous la protection royale. En 1048 le monastère fit l'acquisition du prieuré dépendant de Saint Ayoul à Provins, au diocèse de Sens. Pierre de Celle, un ami de Bernard de Clairvaux, et auteur spirituel connu, en fut l'abbé de 1145 à 1162, approximativement.

Au bout d'environ dix ans, Robert devint le prieur de l'abbaye. Il semblerait qu'il ait eu quelque contact ou quelque ministère avec un groupe d'ermites (parfois identifiés avec les ermites de Colan dont il sera question plus tard dans le récit). Ils vivaient dans une forêt voisine. Autour de 1068, alors qu'il avait 40 ans, il fut élu abbé de Saint-Michel de Tonnerre. Cette abbaye avait des liens avec le monastère de St Bénigne de Dijon, dont elle suivait la version du coutumier de Cluny. Bien que les moines de Tonnerre aient accepté un rétablissement de la discipline monastique, ils firent marche arrière. Robert démissionna et retourna à Montier-la-Celle comme simple moine, ayant aussi refusé la requête d'un groupe d'ermites dans la forêt de Colan, qui lui demandaient de devenir leur supérieur.

Peu de temps après son retour, peut-être en 1072, il accepta le gouvernement du prieuré dépendant de Saint-Ayoul à Provins. Pendant ce temps, les ermites de Colan en avaient appelé à Grégoire VII et c'est ainsi qu'en 1074, Robert devint leur supérieur, peut-être pas fâché de laisser le remue-ménage d'un monastère urbain, pour vivre dans la forêt. L'année suivante, le 20 Décembre 1075, il conduisit le groupe à Molesme, site qui avait été donné par la Famille Maligny, à laquelle il était apparenté. Parmi ceux qui ont signé le document de donation, on trouve Tescelin le Roux, père de Saint Bernard.

Malgré les difficultés financières des premières années de Molesme, d'autres donations ont suivi, surtout après 1083 quand Renard, Evêque de Langres envoya une demande d'aide à ses clercs et aux nobles de la région. Le nombre de chartes énumérant les villages, églises, terres, serfs, dîmes et revenus donnés à Molesme ne laissent aucun doute sur le fait que Robert avait beaucoup de succès pour récolter des fonds. Nombreuses étaient les vocations issues de bonnes familles. Molesme était un monastère réformé, imprégné par un idéal de vie selon la Règle bénédictine il demeurait cependant fermement à l'intérieur de la lignée bénédictine traditionnelle. La fondation de Robert eut un succès tel, que rapidement Molesme devint un mini-Cluny ; en 1098 il y avait environ 35 prieurés dépendants ainsi que d'autres annexes et monastères de moniales associés. Cette famille monastique rayonnait d'un prestige tel que, en 1082, Bruno de Cologne, le fondateur des Chartreux, commença son expérience monastique dans l'un des prieurés dépendants de Molesme (Sèche-Fontaine) avant d'établir son propre monastère près de Grenoble en 1084.

La réussite de Molesme l'obligea à jouer un rôle dans le monde de la féodalité. Bien des donations étaient assorties de contraintes : des enfants à éduquer, des pensionnaires à accepter, des sépultures dans l'enclos du monastère à assurer. Les bienfaiteurs étaient reçus et entretenus, et parfois des réunions de nobles se tenaient au monastère. En outre, de vastes possessions agraires demandaient un grand nombre d'employés pour accomplir le travail qui dépassait les possibilités des moines, et divers niveaux de supervision devenaient nécessaires, si on voulait assurer le bon ordre. Avec la complexité croissante de l'administration, il fallut une bureaucratie, ainsi que des domestiques pour assurer les tâches pratiques. Il y avait beaucoup d'ambiguïté dans une telle situation et, si l'on en croit l'auteur de la *Vita*, les vices s'amplifiaient sans contrôle, et les discordes grandissaient.

### **Les activités extracurriculaires à Molesme**

“Molesme prenait une part active dans la vie privée du monde féodal. Elle était même le témoin de certaines manifestations de sa vie publique. Nos chartes nous ont transmis le souvenir de quatre ou cinq cours féodales qui se tenaient à l'abbaye entre 1081 et 1104, sous le premier abbatiat. Il y en eut d'autres.”

J.Laurent, traduit in : Bede Lackner, *Eleven Century Background*, p 246.

La complexité de la vie à Molesme conduisit Robert à prendre un temps sabbatique. A plusieurs reprises entre 1090 et 1093, il vint vivre avec un groupe d'ermite à Aux, revenant à un style de vie simple qui a toujours semblé lui échapper des mains. Puisqu'aucun successeur ne lui était désigné, tout se passe comme si Robert considérait ce retrait comme temporaire ou seulement provisoire. Pendant ce temps, les moines de Molesme "s'agitaient et se lamentaient sur leur ruine à la fois morale et financière" et pressaient le Pape Urbain II de le leur renvoyer.

De retour à Molesme, Robert s'embarque pour une tournée de collecte de fonds — peut-être en contactant les monastères réformés de la région : St Martin de Tournai, St Vaast, Afflighem.

Le 29 Novembre 1095, le Pape Urban II publie une bulle confirmant le statut de Molesme et le place sous la protection du Siège Apostolique : *sub tutelam apostolicae sedis*.

Entre le 25 Décembre 1096 et le 11 Mars 1097, le monastère d'Aulps au diocèse de Genève est érigé en abbaye. Parmi les signataires de la charte *Abbatiae Alpensis Creatio* on trouve Robert, abbé de Molesme et Albéric, prieur de Molesme ; le document est rédigé par le secrétaire, Etienne. La caractéristique première du nouveau monastère est d'"adhérer de façon plus étroite aux préceptes de notre Père Saint Benoît"; pour réaliser cela effectivement, il semble qu'une certaine indépendance vis-à-vis des vicissitudes de Molesme était nécessaire.

Bien que la situation à Molesme semble meilleure après que Robert soit revenu d'Aux, il y avait toujours dans la communauté, ceux qui n'étaient pas satisfaits. Un autre retrait est mentionné dans la *Vita*, cette fois, Albéric, Etienne et deux autres partent pour vivre ensemble une vie plus "érémitique" à Vivicus. Cet interlude curieux (dont la date est incertaine) se serait terminé par une menace d'excommunication par l'évêque de Langres. Dans la *Vita*, il se nomme Joceran, mais ce fut Robert, l'évêque de 1084 à 1111, qui, après sa démission, mourut sous l'habit à Molesme. Joceran fut évêque de Langres de 1113 à 1125 ; il avait auparavant été archidiacre — peut-être est-ce en cette qualité et au nom de l'évêque qu'il exprima ce reproche.

Au point où nous en sommes, il est utile de réfléchir sur la façon dont la situation à Molesme s'est produite. Mieux vaut ne pas trop simplifier les choses et ne penser Molesme qu'en termes de décadence et de corruption, et le Nouveau Monastère en termes de correction d'abus flagrants. L'une et l'autre partie incarnaient des valeurs importantes. Les réformateurs étaient plutôt en lien avec les mouvements qui faisaient évoluer la société et l'Eglise. Mais ceux qui leur résistaient appréciaient la valeur des traditions dont ils vivaient et le solide fondement monastique sur lequel leur vie s'édifiait. Ayant expérimenté tant d'allées et venues de leur abbé, ils auraient sans

doute été d'accord avec le principe énoncé plus tard par Bernard de Clairvaux : "Il est toujours plus sûr de continuer une oeuvre bonne déjà commencée, que de recommencer quelque chose que nous ne finirons jamais." (*Apologia* 31). Les Papes réformateurs accordaient leur protection non seulement à l'aventure nouvelle de Cîteaux, mais aussi à Molesme, son prédécesseur, et à la famille bien établie de Cluny. Bernard y insistera plus tard : il y a place dans l'Eglise pour la variété. "Je loue tous les Ordres et j'aime tous ceux qui mènent une vie bonne et vertueuse dans l'Eglise." (*Apologia* 8).

Il est probablement plus vrai, cependant, de supposer que la difficulté majeure était une divergence d'idéals et la discorde qui en résultait pour la communauté. La disharmonie et les querelles sont plus destructrices pour l'atmosphère monastique que la dilution de quelques observances. C'est pourquoi les documents reproduits dans *l'Exordium Parvum* attribuent une telle importance à la restauration de la paix et de la tranquillité. Peut-être aussi est-ce là la raison pour laquelle les premiers Cisterciens mettaient tellement l'accent sur l'unanimité.

Une telle situation est mise en image par Orderic Vital. Le dialogue reproduit dans son récit met en scène une polarité constante dans l'interprétation pratique de la Règle de Saint Benoît. (Voir l'échantillon inclus dans les *Sources Principales* de cette unité.) La question dont ils débattent est d'importance. Quel est le rôle de l'adaptation et de la mitigation dans l'application de la Règle à des circonstances qui ont changé ? **A partir de quand les adaptations et les concessions commencent-elles à nier ce qui est le propos véritable de la vie monastique ?** Quand on interprète la Règle de Saint Benoît, on peut toujours aller vers deux extrêmes :

- a) Donner tant d'importance à la "pureté" de la vie monastique qu'elle devient stérile et même invivable pour beaucoup, ou bien
- b) Etre si bien prêt à adapter l'observance à la fragilité des sujets, que la vie tombe en dessous du niveau d'énergie nécessaire pour réaliser ses objectifs spécifiques.



L'interprétation de la Règle doit discerner la valeur relative du passé avec ses défis, et du présent avec ses accommodations.

?

Modèles		Règle de		Coutumes tardives
monastiques	Ç	Saint Benoît	è	modifiées
primitifs				

Selon Orderic, Robert rappelle à la communauté comment les “Pères d’Egypte vivaient”. Les moines, cependant, “préfèrent les exemples et les institutions des prédécesseurs qui s’étaient distingués par une vie où rayonnaient les miracles, les voies bien éprouvées que des hommes vénérables avaient longuement foulées, plutôt que des innovations excessives.” Ce type de raisonnement se répétera à plusieurs reprises au cours de la controverse ultérieure entre Moines Blancs et Noirs. “Si l’ Ordre de Cluny n’était pas agréable à Dieu, alors tous ces saints Pères ne pourraient qu’à peine atteindre la gloire céleste.” (Lettre de Pierre de St Jean à l’Evêque Hato de Troyes en 1145). Nous ne serons pas capables de nous placer en imagination dans la situation à Molesme à moins d’apprécier la force des *deux* aspects de l’argumentation, et d’admettre que nous sommes nous aussi, placés devant la même question.

La lutte entre les “innovateurs” et les “traditionalistes” s’est poursuivie. Sans doute à cause du peu d’enthousiasme de l’évêque local pour changer le caractère de Molesme, les soi-disant réformateurs ont cherché à avoir un entretien avec Hugues de Die, le réformiste, archevêque de Lyon et légat du Pape Urbain II. Le résultat de cette discussion fut la conclusion officielle que donne le second chapitre de l’ *Exordium Parvum*. L’ *Exordium Magnum*, un siècle plus tard, donne une version plus élaborée de la même rencontre.

### Du grand Exorde

Ces hommes magnanimes, ces futurs chefs et porte-étendards des innombrables soldats du Christ, poussés bien moins par le désir d’innover, que par celui d’accomplir de grands travaux au profit du monde entier, délibéraient souvent entre eux sur les moyens les plus convenables d’amener à bonne fin leur pieux projet. La raison et la prudence leur découvrirent que ce serait présomption de vouloir changer d’Ordre ou de lieu, sans le consentement du Siège Apostolique.

Le vénérable Hugues, Archevêque de l'Eglise de Lyon, personnage recommandable par sa piété, sa prudence, son autorité, était alors Légat du Saint-Siège dans les provinces de la Gaule. C'est vers lui que se rendent, avec leur abbé, ces religieux qui brûlaient du désir de renouveler l'état monastique. Ils lui exposent humblement les ardeurs et les aspirations de leur âme. Ils se plaignent tout d'une voix que les coutumes de leur maison sont par trop différentes de la Règle qu'ils ont promis d'observer et confessent avec douleur qu'ils se sont sciemment rendus coupables d'un parjure manifeste. Ils ajoutent qu'ils sont déterminés à conformer point par point leur vie aux prescriptions de la Sainte Règle et, pour exécuter plus librement leur dessein, ils sollicitent avec insistance l'appui de l'Autorité Apostolique.(EM, I, 11)

La décision de Hugues, à la manière de Salomon, de diviser la communauté permit de commencer les préparatifs pour la nouvelle fondation. Odon I, le Duc de Bourgogne et frère de Robert, l'évêque de Langres, était déjà un bienfaiteur de Molesme. Renard de Beaune, un vassal de Odon se vit convaincre de donner aux pionniers le terrain dont ils avaient besoin pour leurs constructions et leur subsistance. Les moines arrivés, Robert fut installé comme abbé par l'évêque du lieu, Gauthier de Chalon, et les moines changèrent leur stabilité.

La profession que j'ai faite en votre présence au monastère de Molesme, je la confirme en vos mains avec ma stabilité devant Dieu et ses saints, promettant de les garder en ce lieu appelé le Nouveau Monastère, dans l'obéissance à vous-même et à vos successeurs établis en conformité avec la Règle. (EP 2. Supplément 1)

Un petit monastère en bois fut construit avec l'aide de Odon, on fit la dédicace d'une première église, et la vie régulière commença.

Pendant ce temps, la condition des moines de Molesme allait se dégradant. Avec l'assentiment de Geoffroy, le nouvel abbé, les moines cherchèrent à ce que l'on enjoigne à Robert de revenir. Une réunion eut lieu à Port d'Ancelle, en juin 1099, Robert et quelques moines retournèrent à Molesme. Les chapitres 4 et 5 de l'*Exordium Parvum* décrivent la rencontre et ses conséquences. Nous les étudierons dans l'unité n° 4. On peut déjà noter l'expression que Hugues utilise à propos de Robert : *solita levitate* : "avec son inconstance habituelle".

### Anselme de Cantorbery

Saint Anselme était un ami de Hugues de Die, qu'il consultait librement pour tout ce qui concernait la politique ecclésiastique. Quand il fut exilé, il résidait avec Hugues, depuis janvier jusqu'au 15 mars 1098 et de Juin 1099 à Août 1100. Il était certainement au courant de la fondation du Nouveau monastère, et était probablement un de ces "nombreux ecclésiastiques" consultés par Hugues (EP7,7).

Nous n'avons pas connaissance d'autre expérience monastique de la part de Robert. Revenu à Molesme, "il rendait grâces avec allégresse d'esprit à la Providence qui avait tout arrangé pour lui." (*Vita Roberti* 13). Molesme continua à croître sous son gouvernement jusqu'à sa mort. Il y eut beaucoup de nouvelles donations. Robert avait une vie tout-à-fait publique, prenant part à d'importantes assemblées et continuant à recevoir l'aristocratie, selon la manière qui était habituelle. Une charte du 17 Août 1101 désigne Robert comme un *vir religiosus*, et sa communauté comme *religiosissimus*. Un autre texte de 1105 dit :

La très bonne odeur de la renommée du monastère de Molesme s'étendait de toutes parts. De nombreux barons leur accordaient des bénéfices et leur demandaient de fonder de nouveaux monastères sur leurs territoires.

C'est ainsi que la vie de Robert déclina. En 1111, "en la 83<sup>e</sup> année de son âge, le 17 Avril, son corps retourna à la terre". (*Vita Roberti* 14).

Quelques éléments de la carrière de Robert sont interprétés en fonction de la tendance des narrateurs. La controverse qui s'embrasa entre les Moines Blancs et les Moines Noirs dans les années 1120 se poursuivit bien au-delà de la vie des principaux protagonistes. Le résultat est qu'il est souvent difficile de séparer le récit narratif de la polémique des insinuations peu flatteuses. La lecture des sources est un bon rappel que les médiévaux n'étaient pas aussi intéressés par les faits purs que nous ne le sommes. Voici quelques points sur lesquels il est difficile d'avoir des certitudes :

#### **a) Robert était-il l'initiateur de la réforme ou bien a-t-il suivi les autres, en particulier Albéric et Etienne ?**

Il y a quelques divisions parmi les commentateurs modernes : même les sources principales semblent divisées sur cette question.

- 1) L' *Exordium Parvum* dit que Robert est allé chez Hugues avec d'autres frères (EP 1-2), mais ne donne aucune indication sur qui a eu l'idée de la fondation, utilisant simplement le pluriel : "ces hommes se plaignaient souvent de la transgression de la Règle" (EP 3.6).
- 2) L' *Exordium Cistercii* attribue la fondation à "certains hommes de la communauté qui étaient plus sages et plus intelligents"; ceux-ci commencèrent le processus de discernement. (EC 1.4).
- 3) Au début des années 1120, Guillaume de Malmesbury, dont le but avoué était de présenter Etienne sous un jour favorable, montre Robert comme encourageant ceux qui plaidaient en faveur d'une observance plus stricte. Pour donner un fondement à la discussion, l'abbé chargea deux moines, (probablement Albéric and Etienne) d'étudier la Règle et de présenter ce qu'ils avaient trouvé à la communauté. Dans ce cas, Robert semble suivre la direction donnée par d'autres.
- 4) Orderic Vital, autour de 1137, attribue l'initiative à Robert et place dans sa bouche deux discours déplorant les manquements des moines qui acceptent des mitigations dans les coutumes pour revenir au niveau de l'ancien monachisme.
- 5) Robert de Torigny en 1154 présente St Robert comme essayant de convaincre les moines de Molesme d'accepter sa propre lecture de la Règle de Saint Benoît, (PL 202, 1309d).
- 6) Le Cistercien, dans le *Dialogue* de Idung de Prüfening, autour de 1155, cite l' *Exordium Parvum*, et interprète "ces hommes" comme : "Robert, l'abbé de Molesme, de votre Ordre, avec quelques uns des frères" (1,52).
- 7) Dans le *Chronicon* d'Hélinand de Froidmont (après 1205), Etienne est désigné comme *huius religionis auctor et mediator*: "l'auteur de cette observance religieuse et celui qui la transmet" (PL 212, col. 991a). Cette affirmation, prise chez Guillaume de Malmesbury verrait en Robert celui qui réaliserait l'idée d'Etienne.
- 8) L' *Exordium Magnum* note quelques conversations privées entre eux à propos de la non-observance de la Règle. Après que leurs idées soient devenues publiques, ils sont en butte à la moquerie. C'est seulement alors qu'ils révèlent effectivement leur insatisfaction à Robert. Il fut saisi de componction et "promit fermement qu'à l'avenir, il serait leur inséparable compagnon dans leur sainte entreprise.(1.10).
- 9) La *Vita Sancti Roberti* décrit Robert formant un groupe pour se joindre aux quatre moines (parmi lesquels Albéric et Etienne) qui essayaient une nouvelle fondation à Vivicus et qui allèrent ensuite directement à Cîteaux : "Il alla vers eux, de sorte qu'il put entrer dans leur projet et les aider" (12).
- 10) Les *Dialogues* de Césaire d'Heisterbach (écrits entre 1217 et 1222), concluent le récit de la fondation (dépendant de l' *Exordium Cistercii*) comme ceci : "L'Esprit-saint est l'auteur de

notre Ordre, Saint Benoît est son fondateur, et le vénérable Abbé Robert son réformateur” (1.1).

## **b) Combien de moines sont partis pour la fondation ?**

L'estimation la plus sûre est : environ 20. Comme il n'existe pas de liste complète, le nombre peut varier.

Exordium Parvum	21 moines (EP 3.2)
Exordium Cistercii	21 moines plus Robert (EC 1.7)
Guillaume de Malmsbury	18 moines plus Robert
Orderic Vital	12 moines plus Robert
Robert de Torigny	21 moines plus Robert
Hélinand de Froidmont	i. 21 moines plus Robert (PL 212, col. 990d) ii. Etienne plus Robert plus 22 (col. 991a)
Vie de Robert	22 moines plus Robert plus 4 (dont Albéric et Etienne)
Césaire d'Heisterbach	i. 21 moines plus Robert ii. 21 moines (Sermon 8 — cité in Manrique <i>Ann. Cist.</i> 2.1)

### 3) Qui eut l'initiative du retour de Robert à Molesme ?

Il semble assez clair que l'initiative est venue des moines de Molesme ; quelques sources inclinent à projeter sur Robert une certaine lassitude de la vie austère, le rendant heureux de retourner à Molesme. Etant donné son histoire, cela paraît peu vraisemblable. D'autre part, s'il est retourné par pure obéissance, cela fait de lui un personnage quelque peu héroïque.

### Voici ces sources :

Exordium Parvum	Les moines de Molesme (EP 5.2)
Exordium Cistercii	Les moines de Molesme (EC 2.3)
Guillaume de Malmsbury	Les regrets de Robert étant connus des moines de Molesme, ils arrangent son retour avec le Pape <i>volentem cogentes</i> , contraignant celui qui était volontaire.
Orderic Vital	Les moines de Molesme
Robert de Torigny	Les moines de Molesme
Hélinand de Froidmont	Les moines de Molesme : Robert <i>quasi coactus sed volens</i> : volontaire, mais prétendant être contraint.
Exordium Magnum	Les moines de Molesme ; et pourtant Robert “était devenu las du vide sauvage du désert, et avait de

	mauvaises idées, en repensant à l'honneur et au confort de son style de vie précédent”(EM 1.15).
Vie de Robert	Les moines de Molesme
Césaire d' Heisterbach	Les moines de Molesme

#### **d) Combien de moines sont retournés à Molesme avec Robert ?**

Jean Baptiste Van Damme écrit : “Le terme *quidam* peut signifier, relativement au total de vingt, une demi-douzaine. Pour un nombre inférieur, l'auteur aurait employé les termes *aliqui* ou *pauci* ; s'il s'agissait de la moitié, on aurait dû lire normalement *plures*”. (*Les trois fondateurs de Cîteaux*, p. 68)

Les seuls nombres dont nous disposons sont les suivants :

Guillaume de Malmesbury	Tous sauf huit
Hélinand de Froidmont	Tous sauf huit
Vie de Robert	Robert et 2 moines

5) Combien de moines sont restés à Cîteaux ?

Cela dépend de la réponse à la question précédente.

Guillaume de Malmesbury	Huit
Orderic Vital	Albéric, Jean, Hildebod et 22 autres
Hélinand de Froidmont	Huit

7) Comment Albéric succéda t'il à Robert comme abbé ?

Notre connaissance des mécanismes des élections abbatiales à cette époque n'est pas étendue et le vocabulaire est souvent fluctuant. Il y a néanmoins une divergence entre ceux qui attribuent le choix d'Albéric à la communauté et ceux qui pensent qu'il a été nommé par Robert.

Exordium Parvum	Une élection régulière
Exordium Cistercii	Il a remplacé Robert
Guillaume de Malmesbury	Désigné par ceux qui sont restés
Orderic Vital	Nommé par Robert
Robert de Torigny	“Il devint abbé”
Hélinand de Froidmont	Désigné par ceux qui sont restés.
Exordium Magnum	Une élection régulière
Vie de Robert	Nommé par Robert
Césaire d' Heisterbach	Il remplaça Robert

8) Qui fut le premier abbé de Cîteaux ?

C'est seulement au XIII<sup>e</sup> siècle qu'on a vu en Robert le premier abbé de Cîteaux. Peut-être y a-t'il un certain reste d'amertume qui cherche à lui dénier ce titre, en dépit du fait de son installation canonique. Peut-être pensait-on que le titre d'abbé de Molesme convenait mieux, pour désigner quelqu'un qui avait si peu séjourné au Nouveau Monastère.

Exordium Parvum	Albéric (EP 17)
Robert de Torigny	Albéric
Exordium Magnum	Albéric
Vie de Robert	Robert

Des clarifications ultérieures sur la vie de Robert pourront être acquises par la considération des carrières entrecroisées d'Albéric et Etienne, et par l'étude des documents des unités suivantes d'Exordium.

## B : ALBERIC

### 1. Sources Additionnelles :

Les années d'abbatit d'Albéric à Cîteaux sont relatées dans l'EM I. 16-20. On possède une longue lettre de l'abbé Lambert de Saint Pierre de Pothières à Albéric, répondant à quelques unes de ses questions sur l'accentuation et le sens de certains mots dans le latin de la Bible. Dans l'*Exordium Parvum*, on trouve les documents associés aux démarches pour obtenir de Rome la confirmation -- le Privilège Romain. Quelques chartes clarifient des arrangements déjà pris, mais les donations semblent avoir diminué durant l'abbatit d'Albéric.

### 2. La carrière d'Albéric :

D'une certaine manière, Albéric est le partenaire invisible de la Réforme Cistercienne, bien qu'il ait joué un rôle charnière entre le moment de la fondation et l'expansion ultérieure, du temps d'Etienne. Peut-être peut-on comprendre son oeuvre davantage comme une consolidation.

On peut essayer de fixer la date de naissance d'Albéric autour de 1050. Comme sa nationalité n'est pas mentionnée, alors que celle d'Etienne l'est, nous pouvons présumer qu'il était natif de la région. De ses années intermédiaires, nous ne savons rien, même si nous pouvons affirmer, à la suite de Guillaume de Malmsbury qu'il reçut une bonne éducation. Nous ne pouvons pas savoir si il était l'un des ermites de Colan que Robert avait formés dans la communauté de Molesme, ou s'il devint moine après que Molesme fut établi. En tous cas, il "était un des premiers moines de l'Eglise de Molesme." (*Vita Roberti* 13). A un moment donné, il devint le prieur claustral à Molesme, et c'est à ce titre qu'il signa la charte d'érection d'Aulps en abbaye en 1097. Il fut l'un des associés de l'expérience "érémétique" à Vivicus.

Si l'on a pu dire que le comportement de Robert était "inconstant", atteint de *levitas*, il n'est pas insensé de penser que celui qu'il choisit pour lui être complémentaire devait être "solide", marqué par cette *gravitas* si chère à St Benoît. Dans cette hypothèse, Albéric aurait été un homme sérieux, consistant dans son comportement, pas découragé par les difficultés, responsable, impartial, prudent et consciencieux. Un bon prieur pour un abbé aussi impétueux que Robert, et un bon successeur lorsque des étapes pratiques doivent être franchies, afin d'assurer la pérennité de l'aventure.

La mention d'Albéric dans l'EP 9 le décrit comme "s'étant donné beaucoup de peine et avait travaillé longtemps pour que les frères passent de Molesme en ce lieu, et pour cette affaire il avait supporté beaucoup d'humiliations, subi la prison et les coups". Il ne faut pas prendre cette phrase de manière littérale. Les prisons monastiques étaient utilisées pour des fomenteurs de rébellion et pour des moines criminels dont on considérait qu'ils ne relevaient pas de la justice séculière. Les corrections corporelles étaient réservées aux récalcitrants, et nul n'est exempté des insultes -- RB 58,7 avertit le novice de s'y préparer. Les mots *multa opprobria, carcerem et verbera* sont vraisemblablement calquées sur Hébreux 11,36 *ludibria, et verbera ... insuper et vincula et carceres*. Cela ne signifie sans doute rien de plus que : Albéric "se donna beaucoup de peine et travailla longtemps" pour la réforme, endura une certaine dose d'hostilité et mérita d'être compté au nombre des héros de la foi. Le décrire comme "aimant les frères" copie Maccabées 15,14 parlant de Jérémie le prophète : "voici un homme qui aime les frères, *fratrum amator*, le peuple d'Israël, et qui prie beaucoup pour le peuple et pour toute la ville sainte". La combinaison des références peut bien exprimer que la carrière d'Albéric fut marquée par les épreuves, mais la phrase "la prison et les coups" est vraisemblablement une exagération poétique.

Albéric était l'un de ceux qui firent le voyage vers Lyon pour rencontrer le Légat en 1097-1098. Le voyage de 300 kilomètres prenait au moins une semaine pour chaque trajet. C'est probablement là qu'après une telle excursion, ils eurent une série d'audiences avec Hugues. Le texte de la résolution du Légat est écrit dans EP 2.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les textes de l' *Exordium Parvum* mentionnés dans cette unité seront discutés plus amplement dans l'unité 4, quand nous examinerons cette oeuvre en détail.



La permission était donnée pour une nouvelle aventure, dans un autre diocèse, avec des ressources adéquates pour quelque bien-être matériel. C'est ainsi que la fondation fut réalisée.

Le Synode de Port d'Anselme, où plusieurs évêques et abbés se réunirent pour discuter la pétition faite par l'évêque Robert de Langres et acceptée par Urbain II, (24-30 avril 1099) pour que Robert retourne à Molesme, produisit un changement dans le gouvernement du Nouveau Monastère. Les textes se trouvent dans l'EP 5-8. Une élection eut lieu à Cîteaux, selon les prescriptions de la Règle de Saint Benoît, et Albéric fut choisi. L'*Exordium Parvum* nous dit qu'Albéric accepta la charge pastorale "avec bien des résistances", mais durant son court abbatiat, beaucoup fut accompli.

### **a) La copie des Manuscrits :**

La première tâche enjointe au nouvel abbé était de s'assurer que le *breviarum* (le livre de lectures pour les Vigiles) soit recopié et rendu à Molesme. Puisque le synode eut lieu en mai ou juin, et que la date pour avoir terminé la copie était le 24 juin, il est évident que c'était un travail assez urgent. Et même si le délai octroyé était d'une année, une copie aussi étendue aurait été un drain considérable des ressources de la chétive communauté. La copie et la révision de la Bible latine, terminée en 1109, était également commencée, et déjà bien en route à cette époque. C'est dans le contexte d'un scriptorium très soucieux de la qualité de sa production qu'il faut considérer les demandes d'Albéric à Lambert de Pothières.

La lettre de réponse est écrite avec élégance et légèreté. Lambert donne des indications éclairées sur la prononciation de mots tels que *usquemodo*, *enimvero* et *quoniamquidem*.

Il discute aussi l'orthographe de la ville de Sichem, et les doubles lettres dans les mots *cassia* et *pellicanus*. Son argumentation est assez technique, Lambert se situe principalement dans la ligne de grammairiens reconnus, plutôt que de la pratique commune. Il éclaire l'usage latin par rapport au grec. Il présente ses éléments de réponse comme s'il parlait à un égal, supposant une bonne éducation chez ceux à qui il s'adresse.

Quand nous considérons les activités des premiers cisterciens, nous devons nous souvenir que dès le début, leur scriptorium était supérieurement habile et très productif, chargé de fournir des textes liturgiques et des lectures pour l'usage de la communauté. De cette correspondance, nous pouvons déduire qu'Albéric était personnellement impliqué dans les détails de ce travail.

## **b) Le Privilège Romain**

L'oeuvre la plus durable accomplie par Albéric fut l'obtention de la protection papale pour la fondation naissante. Cette affaire demanda une certaine organisation. Des lettres de recommandation signées et scellées furent obtenues des Cardinaux-Légats, Jean de Gubbio et Benoît, qui avaient visité le Nouveau Monastère entre Juillet et Septembre 1100. Hugues, qui n'était plus légat, mais qui était toujours Métropolitain en tant qu' Archevêque de Lyon, joignit sa voix. Gautier de Chalon, l'ordinaire du lieu, écrivit lui aussi. Les textes de ces lettres sont dans l'EP 11-13. Leur authenticité sera discutée dans l'unité 4.

Deux moines sont désignés pour faire le voyage de 1500 kilomètres vers Rome, puis encore 200 autres jusqu'à Troia, en Italie du Sud. C'était Jean, du premier groupe des fondateurs, et Ilbod -- tous deux, semble t'il, originaires d'Arras. Ils ont dû partir tout de suite et ne pas perdre de temps, car Pascal II publia la bulle *Desiderium quod*, (citée dans EP 14), le 19 Octobre 1100.

La réponse de Pascal II est officielle et permanente : le protocole finit par "à perpétuité" (EP 14.2) (formule distincte d'une autre, plus temporaire "salut et bénédiction apostolique" en EP 6.2). La bulle confirme la séparation de Molesme et reconnaît la validité du style de vie adopté. Elle termine par les sanctions encourues par ceux qui oseraient violer la liberté du Nouveau Monastère.

La recherche fructueuse de la confirmation papale donnait une stabilité juridique au Nouveau Monastère. Elle démontrait que la communauté et son abbé étaient engagés dans l'aventure et déterminés à tout faire pour sauvegarder son avenir. C'est pourquoi il est dit qu'Albéric était "un homme de grande prévoyance", qui, en consultant la communauté, prenait toutes les précautions pour éviter de futurs troubles -- ecclésiastiques ou laïcs.

## **c) L'Eglise au sens large :**

Quand Bruno mourut, le 6 décembre 1101, ses fils Chartreux envoyèrent à la ronde une demande de prières. Parmi les fondateurs, au moins quelques uns avaient connu Bruno depuis son association avec Molesme au début des années 1080. Nous connaissons la réponse du Nouveau Monastère :

*Sainte Marie du Nouveau Monastère :*

*Nous, les moines du Nouveau Monastère  
implorons de tout coeur  
la clémence du Seigneur  
comme vous le demandez  
pour Dom Bruno, votre père,  
homme de sainte mémoire.*

Cette simple note montre que, même au milieu des pressions dues à la construction d'un nouveau monastère, Albéric n'était pas distant des événements extérieurs, ni dénué d'une courtoisie concrète dans sa manière de prendre part aux peines des autres.

**d) Le changement de site du monastère :**

Le premier monastère était situé à la Forgeotte, à 1 ou 2 kilomètres au nord du site actuel, peut-être dans un endroit dégagé où se trouvaient déjà des bâtiments et une chapelle, et où l'on peut, à l'heure actuelle, voir encore le puits de Saint Robert. Cet endroit fut abandonné après deux ou trois ans, à cause du manque d'eau. Peut-être que le déplacement vers une partie inculte du domaine signifiait un zèle pour plus de solitude. On a pu suggérer aussi que ce changement pouvait être le résultat du choix de ne plus vivre comme ermites dans des cabanes forestières, mais de construire les prémices d'un monastère bien constitué, avec accès à une route importante. "L'oeuvre d'Albéric fut de transformer l'ermitage de Cîteaux en abbaye régulièrement constituée"(J. Bouton). C'est sans doute Hugues II de Bourgogne, qui prit la succession le 7 mai 1102, qui aida les moines à réaliser leur programme de constructions.

**e) Consolidation des ressources temporelles :**

Il y a peu de chartes existantes qui relatent l'abbatiate d'Albéric. En 1100, Odon prenait pour lui-même l'obligation d'une rente annuelle de 20 *sous*, à payer à Renard de Beaune, pour le terrain sur lequel était construit le monastère. Hugues II fit en sorte de clarifier quelques malentendus au sujet de la dîme de la vigne de Meursault, promise auparavant aux moines par son père. Dans les deux cas, on sent un souci non pas tant pour la situation financière des moines, mais pour assurer leur liberté vis-à-vis des tracasseries de l'administration temporelle. Deux concessions ultérieures de terres doivent dater de la période de gouvernement d'Albéric, car --contrairement à la pratique d'Etienne, plus tard -- le nom de l'abbé ne paraît pas sur le document. La première était une parcelle non cultivée, où une vigne fut plantée et existe aujourd'hui au Clos

de Vougeot. En outre, le site de l'emplacement primitif à la Forgeotte fut transformée en grange.

L'*Exordium Cistercii* (reprise par la Chronique de Mortemer) est élogieux pour les efforts d'Albéric.

Le Nouveau Monastère, grâce à la sollicitude et à l'habileté du nouveau père, en peu de temps et avec une aide non négligeable de Dieu, progressa dans une vie sainte, se fit un nom et s'accrut en biens nécessaires. (EC 2.5; souligné par nous).

Néanmoins, l'image du monastère d'Albéric -- comme celle de Molesme et de nombreuses fondations -- est celle d'une très grande pauvreté. Deux textes d'Hélinand de Froidmont confirment cette supposition. Un visiteur qui arriva vers 1104 (peut-être Gaucher, le futur abbé de Moromond ) trouva des conditions vraiment précaires. Après avoir rêvé de moines lavant leurs vêtements dans un cours d'eau avec les pauvres,

il vint à Cîteaux et trouva une place inculte et solitaire, où les frères vivaient parmi les animaux. A la porte du monastère, faite de branchages, était suspendu un marteau en fer, pour appeler le portier.(PL 212, col 553c, répété en 1001a).

La difficulté initiale était très réelle, l'image qui ressort pourtant est celle d'un abbé qui n'était pas un collecteur de fonds aussi efficace que Robert, mais qui, néanmoins, prit des mesures raisonnables pour assurer de solides bases financières au monastère.

#### **f) Consécration de la deuxième Eglise :**

Sur l'emplacement primitif, on célébra la dédicace d'une première église en 1098, ce qui fut l'occasion de donations importantes par Odon I. Ici, il est question d'une seconde église, construite en pierre, sur le nouvel emplacement. D'après une histoire qui circulait, à propos de St Bernard comme novice, en 1113, nous savons que cette église comportait trois fenêtres sur le fronton (PL 185, 238d). Les Cisterciens apportèrent avec eux, de Molesme, la coutume de dédier le monastère à la Vierge Marie. La consécration fut célébrée par l'Evêque Gautier de Chalon, le 16 Novembre 1106. Voici une inscription trouvée sur une pierre dans la chapelle Saint Edme à Cîteaux.

CE PREMIER EDIFICE SACRE CONSTRUIT A CITEAUX FUT CONSACRE LE 16 NOVEMBRE 1106 PAR GAUTIER, EVEQUE DE CHALON POUR LA GLOIRE DE DIEU ET SOUS LA PATRONAGE DE LA TRIOMPHANTE REINE DES CIEUX, LA VIERGE MERE DE DIEU, LA PUISSANTE ET PROTECTRICE PATRONNE DES CISTERCIENS

### Inscription tardive commémorant la Dédicace de la seconde Eglise

#### g) Les premières Institutions :

Parfois, les *Instituta* transcrites dans l'EP15 contrastent avec celles que l'on trouve dans EP 17: la première série est attribuée à Albéric, la seconde à Etienne. Même si cette distinction devait être maintenue -- étant donné l'histoire compliquée de l'*Exordium Parvum* -- c'est comme si ces textes exprimaient la philosophie de base que la communauté voulait **unaniment** accomplir et codifier. Les grandes lignes au moins de ces observances auraient été établies durant l'abbatiate d'Albéric. Il est évident que le gouvernement du Nouveau Monastère pendant les neuf années qui suivirent le départ de Robert, fut décisif et très actif. Une priorité aura été de déterminer les éléments essentiels de la réforme. Trois principes fondamentaux émergent de ce chapitre :

- une vie austère à l'intérieur de la clôture du monastère, selon la Règle.
- autonomie et accueil assurés par leur propre travail, et donc renoncement à d'autres formes de revenus.
- l'acceptation de *Conversi*, ou frères convers pour vivre une vie religieuse parallèle, et prendre en charge les activités que les moines ne pouvaient réaliser.

*Les Instituta seront étudiées en détail dans l'unité 4.*

#### h) Vocations :

Il est difficile de savoir la précision du souvenir relaté dans EP 16 "De leur tristesse". Le Privilège Romain (EP 14.8) parle de ceux qui "ont abandonné les facilités du monde"-- désignant par là ceux qui commencent leur vie monastique au Nouveau Monastère. Il n'est pas facile de savoir si c'est une pure supposition ou si cela est

fondé sur des informations ; la dernière proposition est la plus vraisemblable, étant donné que les envoyés devaient vouloir présenter la fondation comme une affaire qui marchait bien. Mais il semble que les vocations étaient rares (EP 16.2) même si cela est vu de façon positive, c'était le signe de l'extrême austérité de la vie (EP 16.4 ; EC 2.8). Toutefois, vers mai 1113, *avant* l'arrivée de Bernard et de ses 30 compagnons, le nombre atteint était suffisant pour permettre de faire la première fondation à La Ferté. Il est possible que nous ayons ici un indicateur d'une différence entre Albéric et Etienne. L'abbé Etienne -- ou la communauté sous le gouvernement d'Etienne -- était plus à même d'attirer les vocations que précédemment.

### **i) La coule blanche :**

Il y a un souvenir, sans beaucoup de preuves documentées, que ce fut sous l'abbatiat d'Albéric que les moines du nouveau Monastère commencèrent à porter des coules d'étoffe non teinte, et en vinrent à porter le surnom de "Moines Gris". La transition se sera vraisemblablement produite quand les vêtements apportés de Molesme se sont usés et qu'on a dû en faire de nouveaux. On peut raisonnablement supposer qu'à ce moment :

- pour marquer la séparation d'avec Molesme,
- pour s'identifier avec d'autres mouvements réformés (tels Vallombreuse et les Chartreux)
- pour accomplir les prescriptions de RB 55.7,

ils ont opté pour la qualité de vêtement la moins chère. Ainsi, des considérations pratiques et symboliques ont conduit à cette décision. D'après la peinture faite d'Etienne par un moine de St Vaast autour de 1123, il est difficile de se faire une idée de la couleur de sa coule ; mais la coupe en est plus étroite que celle de l'abbé bénédictin. Et, d'après les textes écrits pendant la controverse des années 1120, nous savons que les Cisterciens étaient déjà connus comme "Moines Blancs". Il est intéressant de noter qu'Orderic Vital commence son récit des origines cisterciennes par le titre "Du nouvel habit monastique. Comment et par qui il fut inventé" (EH 8.25).

Ces réussites, prises comme un tout, donnent une image d'une certaine période de gouvernement durant laquelle les idéaux qui ont provoqué le départ de Molesme ont systématiquement été réalisés et incarnés dans tous les aspects de la vie au Nouveau Monastère. Albéric n'a laissé aucun écrit, il nous faut donc l'apprécier d'après ce qu'il a réalisé : donner une réalité solide à une nouvelle forme du monachisme bénédictin, et lui assurer un tremplin pour une croissance ultérieure.

Albéric mourut à l'âge de 58 ans, le 26 Janvier 1108.

### 1. Sources additionnelles :

Sur Etienne, nous avons beaucoup plus d'informations. Une solide section lui est consacrée par Guillaume de Malmesbury, dans ses récits des Rois d'Angleterre : *Gesta Regum Anglorum*. Il y a des histoires à son sujet dans le *De Miraculis* de Herbert de Clairvaux, reprises plus tard dans l'*Exordium Magnum*. La vie de son ami Pierre de Jully comporte aussi un récit très instructif sur lui, alors qu'il était un jeune homme. Plusieurs chartes relatent ses actions, et plusieurs documents de Etienne lui-même : deux préfaces à l'Hymnaire et à la Bible, et une lettre à l'abbé de Sherborne. En outre, il est regardé comme le principal auteur de l'*Exordium Parvum* et de la *Charte de Charité*.

### 2. La carrière d'Etienne :

Le successeur d'Albéric est né à Merriott, dans le Dorset, un peu avant l'invasion des Normands en 1066. On suggère que cela pourrait être entre 1058 et 1060. Son nom était simplement Harding : Etienne est un nom qu'il a adopté seulement plus tard.

On a pu penser, mais sans grande preuve, qu'il était descendant de Harding, le frère de Angul, fondateur de Anglia et arrière petit-fils de Dan, le premier roi du Danemark. Selon le *Doomsday Book* (1086), des domaines dans le Wiltshire, le Dorset et le Somerset appartiennent aux Harding/s. Un autre membre du clan, "Ednoth the Staller" était écuyer du Roi Harold. Après la bataille d'Hastings, il changea de camp et devint gouverneur sous Guillaume le Conquérant, et laissa le souvenir d'un homme très dur avec ses compatriotes. Une tentative d'insurrection se résolut par sa mort : Guillaume de Malmesbury le note : le père de Harding qui survit encore, était plus habitué à manier une langue acérée dans les arguments, qu'à combattre avec ses armes dans la bataille. La révolte fut écrasée et des représailles graves s'ensuivirent. Des prêtres et des moines qui avaient aidé les rebelles ou leur avaient procuré de l'aide humanitaire, furent remplacés par des Normands, et les limites des diocèses furent modifiées. La répression nécessaire à la consolidation de la loi normande occasionna inévitablement un grand ressentiment. Quelques uns pensent que Harding/Etienne était parent de Ednoth.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> H.E.J. Cowdrey a des arguments contre : Harding était un nom anglais ancien très commun ; de plus, il n'y a pas de certitude pour identifier Ednoth avec Alnoth dont le fils avait des terres dans le Somerset. ("Peter" pp. 71-72.)



### Le Monastère de Sherborne

En 705, le Roi Ine créa un nouveau siège épiscopal à Sherborne, une part de celui de Winchester. Il nomma un parent, St Adhelm, l'abbé de Malmesbury, comme évêque et donc comme abbé du monastère. Le territoire du nouvel évêché s'étendait à l'ouest, en même temps que grandissait l'hégémonie saxonne, jusqu'à son éclatement en 909. Vers 993, Sherborne devint un prieuré cathédral sous l'Evêque Wulfsin (993-1002). L'Evêque Alfwood reconstruisit le monastère. En 1058, le siège de Ramsbury lui fut ajouté. Le siège de Sherborne fut une des victimes de l'invasion normande. Le 27<sup>e</sup> et dernier évêque de Sherborne fut Herman, nommé en 1058. En 1075, le siège fut transféré à Salisbury. D'après la *Vita* de St Wulfsin écrite par Goscelin de Saint Bertin en 1077/78, on peut penser qu'il y régnait un bon niveau d'observance. En 1078, Saint Osmond de Seez devint évêque de Sarum, et abbé en titre de Sherborne. Il fut suivi en 1107 par Roger de Caen qui démissionna en 1122. Le prieuré fut érigé en abbaye à cette époque et séparé du diocèse ; Thurstan devint le premier abbé non évêque, de Sherborne.

Merriott est environ à 20 km à l'ouest de Sherborne ou Scireburne (= "claire rivière). Elle paraît avoir été une ville des Saxons, en dépit de quelques ruines romaines. Elle fut probablement fondée peu après 658 quand Cenwalch, Roi de Wessex poussa les Bretons à l'ouest, vers la rivière Parret. C'est une région riche en monastères : dans un rayon de 30 km on trouve Glastonbury (NO), l'abbaye de Ford (SO), celle de Cerne (S), Dorchester (S), Milton Abbey (SE) et Shaftsbury (E). Salisbury est à environ 50km vers l'Est.

Si Harding est entré à Sherborne comme *puer*, il aurait eu autour de 12 ans et la date serait vers 1071. Il aurait reçu une éducation de base, serait entré au noviciat à 15 ans et aurait fait sa profession solennelle une année plus tard. A 16 ans, il aurait donc pu devenir *monachus*.



### A Sherborne, qu'a appris Harding ?

Il n'est pas possible de démontrer que Etienne de Cîteaux avait à l'esprit, ou bien tirait son inspiration et ses modèles des écrits de Bède tels que l' *Histoire Ecclésiastique* ou l' *Histoire des Abbés*. Il y a bien une possibilité qu'il les ait connus, au moins durant ses années de vie monastique, puis comme voyageur dans son Angleterre natale . . . Les similitudes entre l'oeuvre d'Etienne à Cîteaux et le monde monastique décrit par Bède sont suffisamment nombreuses et solides pour justifier la question : Etienne n'a t'il pas une dette majeure envers son origine anglaise, ne peut-il être compté parmi ces Anglais qui ont trouvé dans les pages de Bède nombre de conseils pour renouveler la vie monastique de la fin du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles ?

H. E. J. Cowdrey

“Quidem Frater Stephanus Nomine,” p. 339

60 ans plus tard, Etienne écrivit une lettre curieuse à Thurstan, Abbé de Sherborne. La traduction est reproduite dans les *Sources Principales* de cette unité. Il est difficile de lire entre les lignes de ce document, dicté à l'article de la mort. Il est rempli d'allusions bibliques et d'exhortations, et bien moins personnel que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre en pareille circonstance. Peut-être cette réserve elle-même est-elle une source d'information. Peut-être aussi s'agit-il d'un effort pour apporter une conclusion satisfaisante à une part de sa vie qui le tourmentait encore. On sent certainement la nostalgie d'un vieillard expatrié, pour son propre pays. Il peut aussi y avoir un but politique à cette lettre : Etienne souhaite aplanir la voie pour la première vague de Cisterciens arrivant en Angleterre à cette époque. Il se décrit comme ayant été *monachus* de Sherborne ; il a été plus qu'un simple élève à l'école monastique, plus qu'un simple novice. Il avait fait profession. Mais, de son départ, il ne donne aucune raison concrète.

### Pourquoi Harding a t'il quitté Sherborne?

.Guillaume de Malmsbury attribue son départ à la démangeaison de retourner au monde, et au dégoût d'un jeune homme pour la vie monastique. D'après la lettre à Thurstan, il semblerait que cette apostasie ne soit pas due à une position de force, mais à une position de faiblesse visible -- et ainsi, il exhorte ses compagnons de jadis : si pour lui comme pour eux, tout a bien tourné, ils sauront que tout est possible à Dieu.

- ❖ Il est possible que les changements imposés par les Normands dans l'administration de Sherborne aient causé des difficultés à Harding, ou peut-être conduit à un déclin de l'observance qu'il ne pouvait accepter.
- ❖ Si il était réellement parent de Ednoth, il a dû être victime d'une certaine antipathie nationaliste qui grandit après 1078, quand l'aristocrate normand, non-moine, Osmond [de Seez], devint évêque de Salisbury/Sherborne et supérieur en titre du monastère.

Ce qui paraît certain, c'est que Harding quitta Sherborne sans intention immédiate de poursuivre la vie monastique.

Harding, d'après ce dont il convint plus tard, quitta le monastère seul et pauvre. Selon Guillaume, il alla d'abord en Ecosse -- peut-être en passant par Durham -- s'éloignant du conflit Normands-Saxons, puis en France, où il passa plusieurs années à s'exercer aux arts libéraux. Pendant ce temps, l'ancien moine devint probablement familier des écoles cathédrales de Reims, Laon et Paris -- gagnant sa vie, on l'a suggéré, par son travail de copiste et d'enluminure.

C'est en Bourgogne que Etienne, comme on le nomme à présent, rencontra Pierre, dont Guillaume nous dit qu'il était *clericus*, un compatriote et compagnon aux aspirations semblables et inhabituelles. L'amitié réciproque qui se développa était empreinte à la fois de chasteté et de prière commune ; chaque jour, ils récitaient ensemble tout le psautier -- Guillaume de Malmsbury l'affirme, et le biographe de Pierre aussi. Les deux Anglais décident d'aller en pèlerinage à Rome, en exercice de dévotion. Pendant ce temps, selon Guillaume, la vigueur de l'âge excluait désormais les enfantillages.

La distance entre Paris et Rome est de 368 lieues, ou 1472 km. Ils voyageaient probablement à cheval, à moins qu'un mélange de piété et de manque de ressources les ait poussés à faire le dur trajet à pieds. Comme la plupart des voyageurs chantaient ou racontaient des histoires pour passer le temps, le fait qu'ils chantent les psaumes n'était passés extraordinaire. Les routes étaient rudimentaires et peu sûres, mais on pouvait loger à quelques endroits stratégiques de la route, et l'on trouvait des bandes de voyageurs, pour la compagnie et la protection.

L'itinéraire le plus simple passait par Lyon, Chambéry, Montmélian, au Nord-Est de Aiguebelle, (pas celui du monastère), au sud à la Chambre, direction sud-ouest vers St Lande Maurienne, à l'est vers Modane, puis Lanslebourg au pied du Mont-Cenis (2100 m) franchir la montagne, et au sud-est vers Suse (un tunnel de 14 km reliant Modane à Suse fut terminé en 1871), puis Aoste, Ivrea, Vercelli, Pavie, Plaisance pour rejoindre la Via Emilia, qui va de Milan à Bologne. Si,

à l'aller ou au retour, les pèlerins ont voyagé nord-sud par la Via Cassia, suivant la route habituelle qui traversait Florence, ils ont eu la possibilité de faire le détour par les nouveaux monastères toscans de Vallombreuse et de Camaldoli. Ce voyage offre la possibilité d'une évidence circonstanciée : Etienne connaissait quelque chose de l'oeuvre de Saint Jean Gualbert.

Malgré l'attitude inhospitalière traditionnelle chez les Romains, l'ancienne capitale jouissait d'une nouvelle importance non seulement comme siège de la papauté centralisée (sous la motion de Grégoire VII), mais aussi comme destination pour les touristes et les pèlerins. Tout particulièrement pour les Anglais, Rome était un lieu d'attrait pour les pèlerinages, à la fois comme supplément de dévotion, et comme manière de faire pénitence. Quelque dix ans après, ce mouvement conduisit Benoît, chanoine de Saint Pierre, à écrire un guide très complet pour les visiteurs, sous le titre *Mirabilia Urbis Romae*.

Les deux amis retournèrent en Bourgogne et entrèrent tous deux à Molesme. Et comme Guillaume le dit "nouveau et grand", on peut situer cet événement autour de 1085, Etienne aurait donc eu 26 ans. Le récit complaisant de Guillaume laisse penser que très rapidement Etienne endossa un rôle d'agitateur en faveur de la réforme.

Revenu en Bourgogne, il se dépouilla de sa chevelure au nouveau et grand monastère de Molesme où il reconnut facilement les premiers éléments de la Règle qu'il avait vus autrefois. Mais comme on lui proposait d'en observer d'autres qu'il n'avait pas lus dans la Règle ni jamais vus ailleurs, il se mit à en réclamer instamment la raison, avec toutefois la retenue qui convient à un moine.

En 1097, nous voyons Etienne être le secrétaire qui rédige la Charte d'Aulps. L'année suivante, il est l'un de ceux qui paraissent devant le Légat, et devint éventuellement un membre du groupe fondateur. Pierre était aussi de ce groupe ; et s'il était son ancien compagnon de route entre Molesme et Rome, il doit être de ceux qui sont repartis avec Robert. La *Vita* de Pierre ne fait aucune mention d'un séjour au Nouveau Monastère.

Guillaume déclare qu'Etienne devint prieur quand Albéric fut supérieur ; il avait près de 40 ans. Il est vraisemblable qu'Etienne avait un rôle important dans le travail du scriptorium. C'est dans la première décennie de son existence que le scriptorium de Cîteaux commença une production de la plus haute qualité. Plusieurs styles et plusieurs artistes se sont distingués. Le "premier style" est l'auteur des dessins célèbres de moines au travail, tracés avec économie et élégance, et marqués par l'humour et l'attention aux personnes. Des experts regardent le sujet traité, la couleur et la présentation générale comme typiquement anglais. La *Vita* de Pierre de Jully étant aussi un rappel qu'il y avait d'autres Anglais expatriés sur le continent, la question se pose : Etienne était-il l'artiste ?

### Etienne le Scribe ?

Les rapports du Premier Style avec l'art anglais sont généralement reconnus par les historiens d'art, et il est indiscutable qu'à plusieurs reprises les oeuvres de ce style manifestent une note anglaise, que ce soit dans l'iconographie, dans le traitement stylistique ou dans le parti chromatique. L'identification du Maître du style avec Etienne Harding est surtout le fait de Porcher. Comme on sait, Etienne Harding était anglais. Son apport intellectuel dans l'exécution de la Bible qui porte son nom est indiscutable, nous l'avons constaté en étudiant le *monitum*. A t'il pris aussi une part active dans la confection matérielle du manuscrit ? A la lumière de nos observations portant sur les scribes de la Bible, il est évidemment tentant d'identifier le scribe "A" avec l'abbé de Cîteaux. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, la modernité de ce scribe, modernité qui se traduit par l'usage de la mine de plomb et des piqûres intérieures, paraît peu compatible avec ce que l'on sait d'Etienne Harding. D'un autre côté, le cycle de David, que nous étudierons plus tard, laisse entrevoir, dans le choix des sujets autant que dans la teneur des légendes une personnalité qui ressemble indiscutablement à l'idée que l'on se fait du second (ou troisième) abbé de Cîteaux. Mais tout ceci ne fait pas encore de lui le Maître du Premier Style.

Yolanta Zaluska,

*L'enluminure et le scriptorium de Cîteaux au XIIIe siècle*, p. 76.

A l'heure actuelle, la Bible réalisée au scriptorium de Cîteaux est divisée en quatre volumes ; à l'origine, il y en avait deux. La re-division traduit une tendance du Cîteaux primitif à faire plusieurs livres de la Bible. Le premier est daté de 1109, le second, qui est très différent du point de vue stylistique, n'est pas daté. Yolanta Zaluska approuve l'hypothèse qu'il ait été terminé en mi-1111. La décoration du second volume est semblable à la copie des *Moralia* de Saint Grégoire, terminée aussi en 1111, le texte étant réalisé par le scribe "A". A l'évidence, il y a eu trois mains. Le premier volume de la Bible est l'oeuvre d'un seul scribe, alors que trois ont collaboré à la réalisation du second. Le scribe "A" commença à la Genèse, et "B" aux Psaumes. Plus tard, "B" et "C" se relayèrent jusqu'à ce que "A" reprenne la suite de "C". "A" était aussi chargé des remplacements et des pages ajoutées. Contrastant avec l'austère beauté accompagnant les régulations plus tardives, ces manuscrits utilisent la couleur avec goût, mettant le texte en valeur par des figures pittoresques très détaillées, présentées avec chaleur et parfois avec humour. Malgré la réputation d'austérité du Nouveau Monastère, le scriptorium ne semble pas avoir été un endroit sombre.

Le premier volume de la Bible comporte cette indication à la fin (colophon), suivie par le *Monitum* d'Etienne.<sup>3</sup>

*Anno M<sup>o</sup> centesimo nono  
ab Incarnatione Dni  
liber iste finem sumpsit scribendi  
gubernante Stephano  
II<sup>o</sup> abbate  
cenobium Cisterciense*

*En l'année 1109  
de l'Incarnation du Seigneur  
la copie de ce livre a été terminée  
alors qu'Etienne, le second abbé  
gouvernait la Communauté de  
Cîteaux.*

La copie des *Moralia* de Grégoire le Grand fut finie le Samedi 23 Décembre 1111 — fêté comme Vigile de Noël, puisque Noël tombait le lundi.

*Anno ab incarnationis Domini  
millesimo centesimo undecimo,  
in vigilia Nativitatis  
eiusdem Domini nostri Jesu Xristi,  
liber iste finem sumpsit scribendi,  
temporibus domni Stephani  
cisterciensis abbatis secundi.  
second abbé cistercien.*

*En l'an 1111 de l'Incarnation du  
Seigneur,  
en la vigile[de la fête] de la  
naissance  
du même Seigneur Jésus Christ,  
la copie de ce livre fut terminée  
au temps de Dom Etienne,*

Il est inhabituel que les deux colophons (du scribe “A”) ne comportent pas le nom du scribe. Généralement, les manuscrits cisterciens accordaient plus d'intérêt au copiste plutôt qu'au décorateur.

Si il est possible qu'Etienne ait eu quelque part dans les aspects concrets et esthétiques du scriptorium, il est probable qu'il ait joué un rôle majeur pour assurer la qualité de ce qui était copié, et cela, même avant d'être élu abbé. Lorsqu'on lit le *Monitum* ou “Avertissement” attaché à la Bible d'Etienne Harding, et qui figure parmi les Sources premières de cette unité, ceci est très clair.

La Bible produite au scriptorium du Nouveau Monastère témoigne de la quête d'authenticité des premiers Cisterciens. Bien des efforts et des dépenses sont consentis pour parvenir au meilleur texte possible, purgé d'autant d'erreurs et d'interpolations qu'on le peut. Bien qu'il soit influencé par Théodulphe, au 8<sup>o</sup> ou 9<sup>o</sup> siècle (Manuscrit ),

surtout pour l'ordre des livres, et d'Alcuin, Etienne semble avoir basé son texte sur un texte antérieur lourdement interpolé de la Bible de Paris (Manuscrit ). Son rejet de la à consulter des experts

---

<sup>3</sup> Habituellement, les livres étaient posés la face sur le bureau, et on les ouvrait par le dos. La première page que l'on voyait -- dans ce cas -- était l'avertissement d'Etienne.

juifs pour parvenir à une lecture authentique. “En dépit de limites, du point de vue de la critique textuelle moderne, il faut reconnaître à Etienne une finesse d’esprit certaine. Sa méthode nous semble correcte, pertinente et précise. (M. Cauwe, p. 443).

#### **La Consultation d’Experts juifs**

Le Bénédictin Siegbert de Gembloux, qui enseignait à Metz vers 1070 consultait des experts juifs, en vue d’établir un texte plus authentique. Le Cistercien Nicholas Maniacoria de Trois-Fontaines, bien qu’étant hébraisant, consultait également les rabbis. Il produisit sa propre révision de la Bible basée sur le texte de Paris (malgré la perte de l’original), avec la liste des additions déplacées (spécialement de l’Ancien Testament) et en restaurant les leçons originales et les textes effacés arbitrairement. Dans son *Libellus de corruptione et correptione Psalmorum*, écrit autour de 1145, il s’interroge aussi sur le principe voulant que le texte le plus long soit automatiquement meilleur.

La plus grande faiblesse du travail d’Etienne est de n’être pas allé assez loin. Bien qu’il ait consulté les rabbis, ce n’était pas dans l’optique de produire un texte de l’Ancien Testament reflétant le plus fidèlement l’original hébreu. Les Livres des Rois sont signalés dans le *Monitum* comme ayant le plus besoin d’être expurgés. Le propos d’Etienne était de trancher entre des lectures opposées, de manière à être fidèle au travail de traduction de St Jérôme, et de produire un texte plus précis sans trop perturber la “mémoire biblique” des moines habitués au texte ordinaire.

Il en résulta une version de la Vulgate qui ne fut pas très largement diffusée, mais qui fut considérée néanmoins comme étant la plus précise jusqu’aux révisions de Clément VIII en 1592. De nos jours, on l’apprécie particulièrement pour sa qualité hautement artistique. Son intérêt historique est d’être une tentative pour atteindre le meilleur texte, mais elle ne fit jamais fortune, même parmi les Cisterciens.

### Ce que la Bible d'Etienne Harding signifie pour nous

Pour la moine ou la moniale d'aujourd'hui, le processus sous-jacent à la production de cette Bible peut servir d'exemple. Il démontre que dans toute vie monastique qui se veut authentique, on doit faire attention aux signes des temps, et que de sérieuses études sont en harmonie avec une méditation priante de la Parole.

Matthieu Cauwe, p. 444.

Un processus analogue --supposant voyages et consultations — fut entrepris pour parvenir à des textes faisant autorité pour la liturgie. On se rendit donc à Metz, où l'on était sensé posséder les traditions "authentiques" du Chant Grégorien et à Milan pour établir quelles hymnes pouvaient être vraiment attribuées à St Ambroise, et pouvaient par conséquent être utilisés en toute sûreté là où St Benoît prescrit des "ambrosiens". La lettre d'Etienne sur l'utilisation du nouvel hymnaire figure dans les *Sources Principales* de cette unité. Une discussion détaillée des aspects liturgiques de la réforme cistercienne est envisagée pour l'unité 9 d'Exordium.

De tout ceci, il ressort clairement qu'Etienne était personnellement impliqué dans le renouveau liturgique et biblique de la communauté, à la fois avant et après son élection comme abbé. Les lettres qu'il écrivit méritent réflexion, eu égard à ce qu'elles nous apprennent sur l'homme lui-même.

- Etienne semble s'être passionné pour l'exactitude et l'authenticité.
- Il avait des capacités intellectuelles et de l'originalité, les aptitudes pratiques et l'énergie nécessaires pour mener à bien un processus complexe, afin d'arriver relativement vite au meilleur résultat possible.
- Il semble avoir été un perfectionniste, non seulement capable d'envisager un projet dans son ensemble, mais aussi capable d'accorder attention au moindre détail.
- Il y a un peu de fanatisme dans sa poursuite obstinée de la fidélité littérale à la Règle -- un oubli du sens commun, qui rendit son oeuvre liturgique à ce point inacceptable que, à peine était-il mort, une oeuvre commença à remplacer celle qu'il avait réalisée.
- Il n'a aucun doute sur la qualité de ce qui a été produit.
- Aucune marque de chaleur fraternelle ni de dévotion dans les deux lettres ; rien qu'un récita de raisons pertinentes pour le travail, assorties d'une interdiction d'aucun changement ultérieur.
- Bien qu'il revendique de parler au nom de la communauté, il peut paraître sévère et autoritaire.

Lors de la mort d'Albéric, Etienne était probablement hors du monastère ; en tous cas, d'après Guillaume de Malmsbury, il était absent lorsqu'il fut élu abbé. Les 25 années suivantes témoignent d'une transformation dans la vie à Cîteaux. Déjà du temps d'Etienne, la croissance était remarquable : cent moines (au moins), un grand nombre de monastères, un bonne image de marque dans l'Eglise et un essor régulier d'une spiritualité en profond accord avec les aspirations de l'époque. C'est cela, sans aucun doute, qui motive Guillaume de Malmsbury lorsqu'il dit que la vie cistercienne est " le meilleur chemin pour progresser vers le ciel."

L'impression que donne EP 17 dans la description du changement d'optique est que Etienne et la communauté ont aussitôt accru l'austérité de l'observance,

- bannissement de la pratique pour les nobles de tenir leur cour au monastère.
- extension des normes de frugalité, applicables aussi au style liturgique.

Les premières années de son abbatiat furent rendues difficiles, à cause d'une famine dans la région. Herbert de Clairvaux rapporte le souvenir d'Etienne envoyant un moine au marché de Vézelay pour acheter trois charrettes de provisions, et ne lui donnant que quelques pièces pour les payer, lui assurant que la Miséricorde de Dieu pourvoirait au reste. Et évidemment, ce fut ce qui arriva.

La communauté continuant à croître, le dimanche 18 Mai 1113, une première fondation fut faite à La Ferté. Ce fut la première des 12 fondations de Cîteaux qui seront réalisées durant l'abbatiat d'Etienne.

#### **La Ferté : Charte de Fondation**

Comme le nombre de moines à Cîteaux était devenu très grand, on ne pouvait plus trouver ce qui était nécessaire à leur subsistance, et il n'y avait pas non plus assez de place pour vivre. Il plut à l'abbé du lieu, nommé Etienne, et aux frères, de chercher un autre endroit où une partie d'entre eux pourrait vivre, séparés de corps mais non d'esprit.

Un autre moment clé se produisit en 1113, quand Bernard de Fontaine et 30 de ses parents et compagnons passèrent de la maison de Chatillon, où ils avaient vécu en communauté, au noviciat du Nouveau Monastère. D'après les noms que nous connaissons, il semblerait qu'ils étaient, comme l'*Exordium Parvum* le fait remarquer avec justesse, à la fois "instruits et nobles" (EP 17,11) et ils furent rapidement suivis



par d'autres qui leur ressemblaient. L'explosion démographique de Cîteaux commençait.

La *Vie* de Bernard consacre plusieurs chapitres aux années de Bernard comme novice et comme jeune profès, mais ne dit rien de ses relations avec son abbé. Même en tolérant l'exagération propre à l'hagiographie, la vie de Bernard semble encore à l'heure actuelle suffisamment singulière pour nous alerter. Si la *Vita prima* transmet une image, même approximative, de la réalité, on dirait que, ou bien la direction d'Etienne manquait de vigilance, ou bien Bernard était délibérément indépendant vis-à-vis de tout conseil que son abbé aurait pu lui prodiguer. Herbert conserve un souvenir

#### **Etienne et Bernard**

Quand le bienheureux Bernard était encore novice, il avait coutume de réciter chaque jour en silence les sept psaumes de la pénitence pour le repos de l'âme de sa mère. Un jour, alors qu'il avait commencé ces psaumes après Complies, il les abandonna avant de les avoir dits. Je ne sais si c'était par insouciance ou bien par oubli. L'abbé Etienne eut connaissance par l'Esprit de cette négligence ; le lendemain, il le rencontra et lui dit : " Frère Bernard, où vous en êtes-vous arrêté dans les psaumes, hier soir après Complies ? Les avez-vous confiés à quelqu'un d'autre ?" Entendant cela, le jeune homme fut abasourdi et rempli de crainte. Il rougit. Puis il tomba à ses pieds.

Herbert of Clairvaux, *De Miraculis* II, 23.

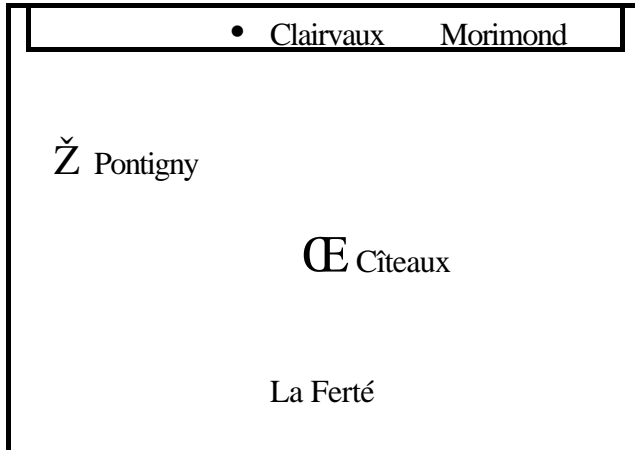
datant du noviciat de Bernard.

Pontigny fut fondé le dimanche 31 Mai 1114. Hugues de Mâcon, un des compagnons de jadis de Bernard fut nommé abbé. Presque aussitôt, (le 11 juillet 1114) Etienne commença les négociations avec l'évêque de Langres et le Seigneur d'Aigremont pour acquérir la propriété en vue de la prochaine fondation. Morimond commença le vendredi 25 juin 1115, troisième maison-fille de Cîteaux. Arnold fut choisi comme abbé, un autre membre du groupe de Bernard. Le même jour, Clairvaux fut aussi établi.

*Concernant la fondation de Clairvaux, il y a des obscurités. Il n'y a pas d'évidence qu'Etienne ait inspecté le site auparavant, comme il le fit pour les trois autres fondations. On a pu suggérer que Bernard, n'ayant, à deux reprises, pas été élu abbé, fit quitter Cîteaux par une communauté rebelle, formée de quatre frères, un cousin, un oncle et quatre autres -- la plupart âgés de moins de quarante ans. La fondation dissidente était irrégulière. Ce fut le commencement d'années de rivalité entre Clairvaux et Cîteaux, qui culmina en une lutte de pouvoir pour la suprématie dans l'Ordre. A mesure de la*

*progression d'Exordium, vous pouvez collecter pour vous-mêmes des données pour former votre jugement à propos de ces hypothèses.*

Etienne semble avoir investi autant de réflexion et d'efforts dans ses fondations que dans tout ce qu'il faisait. La Ferté est à environ 50 km au Sud. Les autres sont à quelque 120 km de Cîteaux : Pontigny à l'Ouest, Clairvaux vers le Nord, et Morimond et la Ferté au Nord-Est. La Ferté, comme Cîteaux est dans le diocèse de Chalon ; Pontigny dans celui d'Auxerre ; Clairvaux et Morimond, celui de Langres. Regarder la carte nous donne l'impression qu'Etienne suivait un plan type pour la future expansion.



On pouvait prédire que les emplacements qui avaient la préférence d'Etienne étaient ceux qui reflétaient la situation de la maison-mère : plats, avec

un sol fertile, près d'une forêt, isolés, mais aux eaux abondantes. Il était également attentif à assurer de bonnes relations avec des bienfaiteurs potentiels. Dans le cas de Clairvaux et de Morimond, il semblerait pourtant que le nouvel abbé ait été nommé dans cette perspective.

Ceci implique qu'Etienne voulait cette fondation comme une réplique exacte de son propre monastère. Son propos était d'arriver à une formule qui aurait évité le modèle impérial suivi par Cluny et Molesme -- en donnant une réelle autonomie locale, mais avec un système de supervision et de contrôle, pour s'assurer que le mode de vie n'était pas en train de se diluer. C'est ainsi qu'Etienne décida de rédiger une constitution pour le nouveau groupe monastique. La *Charte de Fondation* de Pontigny nous en dit l'existence.

#### **Le Prototype de la Charte de Charité**

“L'Abbé Dom Etienne accepta l'église à Pontigny en vue d'y établir une abbaye. La *Charte de Charité et d'Unanimité* reliant le Nouveau Monastère et les abbayes qui se propageaient à partir de lui, qu'[Etienne] composait et confirmait fut ratifiée dans tous ses détails par le même évêque et l'assemblée de tous les chanoines”.

En 1119, la fédération comptait douze monastères. Ils ne pouvaient pas dépendre plus longtemps du Privilège Romain, qui s'appliquait seulement à Cîteaux. On demanda au Pape Callixte II une nouvelle confirmation papale pour l'Ordre naissant.

Callixte II devint Pape le dimanche 2 février 1119. Quand il était archevêque de Vienne, il avait été un champion de la réforme. Il était très familier des Cisterciens, et avait été impliqué dans les premières négociations pour la fondation de Bonnevaux dans son archidiocèse. Etienne avait à l'évidence, décidé de battre le fer tant qu'il était chaud.

En vue de cette confirmation, une première collection de textes juridiques fut préparée, qui contenait les éléments suivants :

- a) Un récit historique décrivant la genèse de la nouvelle institution (= *Exordium Parvum*),
- b) Une constitution définissant les liens juridiques entre la maison-mère et les autres communautés (= *Charte de Charité*), et
- c) Quelques indications sur le mode de vie typique du nouvel Ordre (les *Statuta, Instituta* ou *Capitula*)

L'homme de génie caché derrière cette union souple — peut-être quelque peu anticipée dans le document rédigé entre Molesme, Aulps et Balerne — fut certainement Etienne, le principal auteur de ces documents fondamentaux tels qu'ils étaient en 1119. Comme nous pourrons le voir dans l'unité 3, les textes ont continué à évoluer, et une nouvelle collection juridique fut constituée pour une future approbation papale — cette fois, par le Pape cistercien Eugène III en 1152. La vision et l'inspiration de ces documents restent, de toute façon, notre meilleur moyen de rejoindre l'esprit et le cœur d'Etienne.

Etienne a présidé à la croissance spectaculaire de l'entreprise cistercienne pendant 25 ans. Durant cette période, nous n'avons que quelques aperçus de ses activités et de son tempérament. Le souci de ses fondations (par les visites régulières annuelles) et le Chapitre général annuel ont occupé la majeure partie de son temps. Le "Bréviaire d'Etienne Harding" indique peut-être une préoccupation constante du niveau de la liturgie.

Il y eut une autre période de famine ; à l'époque, Clairvaux avait à nourrir deux mille personnes chaque jour. Etienne se rendit en Flandres pour chercher de l'aide. En décembre 1124, l'affaire d'Arnaud de Morimond éclata. En l'absence d'Etienne, Bernard sauta dans la brèche et chercha une solution : "Notre Seigneur de Cîteaux n'est pas encore revenu des Flandres, étant passé ici peu de temps auparavant..."

Arnaud avait été abbé de Morimond pendant 9 ans, et était lassé de sa charge. Ses moines étaient désobéissants et rebelles, ses frères convers paresseux au travail, et les voisins étaient hostiles. Arnaud

décida de prendre quelques uns des moines les plus dociles (Bernard parle d'eux comme de "garçons faibles et de délicats jeunes gens") et de commencer une nouvelle fondation en Palestine. Bernard craignit que cela ne scandalise sa communauté, ses trois fondations et l'Ordre tout entier. Ce fut la première crise que l'Ordre nouveau eut à gérer. Il fallut réunir un Chapitre général extraordinaire pour traiter cette affaire. Arnaud mourut en Flandres le 3 janvier 1125 -- un des rares à avoir résisté au pouvoir de persuasion de Bernard. Il se peut que ses compagnons soient retournés à Morimond.

La lettre de Bernard à Adam, le chef de file de ceux qui avaient suivi Arnaud, contient un témoignage intéressant sur la façon dont l'autorité de l'abbé de Cîteaux était conçue dans sa première forme.

... Je pourrais ici faire appel à l'abbé de Cîteaux. **Il est à juste titre regardé comme le supérieur d'Arnaud : comme un père pour son fils, ou un maître pour son disciple, ou -- en dernière analyse, comme un abbé pour le moine dont il a la charge.** L'abbé de Cîteaux peut à bon droit se plaindre que vous l'avez méprisé à cause d'Arnaud... (Ep 7,7)

Nous avons ici une indication que l'abbé de Cîteaux était sensé avoir le droit de reprendre, de guider, de corriger et de commander les abbés des monastères autonomes. Il a l'autorité en dehors de la tenue du Chapitre Général et de la visite régulière. Progressivement, comme l'expérience avec Arnaud le montre, l'Ordre aura besoin de régulations plus précises, pour régler des situations inhabituelles.

Dans le contexte du voyage de 1124 en Flandres, Etienne visita le monastère de Saint-Vaast à Arras ; les deux monastères étaient étroitement unis en une association de prière. Il n'y a aucune évidence qu'Etienne ait été impliqué dans la controverse naissant à cette époque entre Moines Noirs et Moines Blancs. Etienne fut si frappé par l'habileté du scribe Osbert qu'il lui commanda une copie du *Commentaire sur Jérémie*, de St Jérôme, venant de ce célèbre scriptorium. Osbert répondit par une superbe gravure montrant la Vierge Marie, trônant et portant un livre (Mère du Verbe - - ?), Etienne et l'abbé de Saint-Vaast avec leur crosse et tenant une maquette de leur église monastique, et un personnage plus petit représentant l'auteur lui-même offrant son oeuvre.

En 1125, Etienne adopta comme maison-fille la communauté des moniales du Tart. Il y avait un lien particulier entre l'abbé de Cîteaux et les moniales ; mais il ne s'agissait pas alors de l'acceptation de communautés féminines dans l'Ordre.

L'abbaye du Tart fut fondée par des moniales autour de 1120-1125, à environ 3 lieues, ou 12 km de Cîteaux. Etienne fut certainement impliqué dans la fondation, reproduisant peut-être inconsciemment la mémorable relation entre Molesme et Jully. L'initiative pourrait être venue d'Elisabeth de Vergy, une généreuse bienfaitrice de Cîteaux, dont la fille devint la première abbesse. La communauté suivait les *Instituta* de Cîteaux, c'est-à-dire la Règle de Saint Benoît,

la *Charte de Charité*, et les Statuts des Chapitres généraux. A en juger par la réglementation des pouvoirs codifiés vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, on peut penser que la communauté était assujettie à une très étroite supervision de la part de l'abbé de Cîteaux, en dépit du fait que les abbesses tenaient un chapitre général chaque année, au Tart, à la fête de Saint Michel.

En 1128, Etienne participa avec Bernard, Hugues de Pontigny et Guy de Troisfontaines au Concile de Troyes, qui devait traiter entre autres choses, de l'approbation de la Règle des Templiers. Après cela, lui-même et Bernard furent nommés par Innocent II pour être les médiateurs dans la querelle entre les abbayes bénédictines de Saint-Seine et de Saint Etienne de Dijon.

Les donations de terres continuèrent tout au long de l'abbatit d'Etienne, comme l'attestent les chartes. La liste des principaux bienfaiteurs est impressionnante. (Les dates sont souvent approximatives)

1115	Trois frères d'Izeure		
1115	Hugues Boujon		
1115	Elizabeth de Vergy		
1117	Famille d'Aimon de Marigny		
1118	Bernard de Reullée		
1118	Chanoines de Beaune		
1118	Abbé Henri de St Bénigne		
1118	Liébaud de Saint-Gervais		
1118	Evêque Etienne d'Autun		
1119	Chapitre de Saulieu		
1119	Hugues II de Bourgogne		
1120	Pons de Blaisy		
1120	Aubert de Sombernon		
1120	Arnoul Cornu		
1125	Hugues II de Bourgogne	1133	Guy de Chaugney
1125	Jobert de Vergy	1133	Odon de Fangy
1125	Ponce de Vergy	1133	Henry d'Orsans
1127	Comte Renard III de Bourgogne		
1130	Bouchard prieur de S.Vivant de Vergy		
1130	Henry de Pagny		
1131	Abbé Henry de St Jean d'Angély		
1131	Simon et Hervé de Vergy		
1132	Hugues de Bèze		
1132	Joscelin de Bèze		
1133	Chanoines de Losne		

Il est clair que l'administration des possessions matérielles de Cîteaux était entre bonnes mains, durant l'abbatiat d'Etienne. Comme solution d'une querelle avec les Clunisiens à propos de l'exemption du paiement des dîmes, Etienne chercha une décision du Pape. Le mercredi 10 février 1132, Innocent II adressa depuis Cluny, une Bulle à Etienne et à ses successeurs. (Une semaine plus tard, depuis Lyon, Bernard recevait un document semblable.) Le Pape donnait son accord à la requête d'Etienne et :

- 1) confirmait leurs droits sur toutes les terres et possessions qu'ils auraient acquises par les voies légales.
- 2) garantissait l'exemption de participer aux conciles ou synodes à tous les abbés Cisterciens *nisi pro fide*. La raison en est intéressante. **“Pour que vous puissiez plus librement vous adonner au service divin, et, les puissances de votre esprit étant purifiées, que vous puissiez sincèrement vous livrer à (*vacare*) la contemplation”**.
- 3) garantissait le droit de tous les abbés de l'Ordre d'élire un abbé ou un moine, comme abbé de Cîteaux.
- 4) permettait aux abbés des autres maisons d'être choisis parmi les abbés de leurs maisons-filles, ou bien de quelque communauté cistercienne. S'il n'y a pas de maison-fille, tout moine pouvait être élu, avec l'avis et le consentement de l'abbé de Cîteaux et de son propre abbé.
- 5) empêchait les évêques et les autres abbés de dérober des frères convers, une fois qu'ils avaient fait profession.
- 6) exemptait les Cisterciens de payer les dîmes, mais les exhortait à faire des aumônes avec leurs surplus.

Ce document démontre le souci constant d'Etienne pour la stabilité de l'infrastructure matérielle de l'Ordre. Sa garantie prouve la haute estime en laquelle il était tenu. Le fait d'avoir eu gain de cause contre l'abbé de Cluny montre qu'il était un avocat très convaincant, ou qu'il avait des appuis très haut placés, ou encore, les deux.

Vers 1131, Etienne écrivit une lettre à l'abbé Thurstan de Sherborne, son premier monastère. Nous l'avons étudiée plus haut. Son texte est inclus dans les *Sources Principales* de cette unité.

Etienne était maintenant âgé de 74 ans, il devenait aveugle -- une maladie dont se plaignaient assez communément les scribes vieillissants. En 1133, probablement à un Chapitre Général, il offrit sa démission. Orderic écrit, trois ans après l'événement, que ce fut “sur la recommandation d'Etienne” que Guy, l'abbé de Clairvaux, première maison-fille, fut élu abbé pour le remplacer. Et ce ne fut pas un si bon choix ! Herbert nous en dit un peu plus, 40 ans plus tard, et l'histoire est répétée dans l'*Exordium Magnum*.

Depuis son entrée au monastère de Molesme, le Vénérable Etienne se dépensa avec un zèle très fervent et fit prospérer en bien des manières la situation du monastère et de l'Ordre de Cîteaux. Plus tard, il fut désigné, par la volonté du Seigneur, pour être son pasteur et son éducateur insigne. Quand il fut avancé en âge et que ses yeux se furent obscurcis en sorte qu'il ne pouvait plus voir, il laissa sa charge pastorale et put se consacrer alors uniquement au Seigneur (*soli Domino vacaret*). Un homme indigne, du nom de Guy lui succéda dans cette charge honorable. Tel un sépulcre blanchi, il avait des dons extérieurs et montrait beaucoup de compétences, mais au dedans, il était rempli de corruption et de vices. Tout au début de sa promotion, comme il recevait, selon l'usage, la promesse d'obéissance de ses frères, Etienne, ce grand serviteur de Dieu, vit un esprit immonde s'approcher de lui et entrer dans sa bouche. Un mois s'était à peine écoulé que le Seigneur dévoilait l'indignité de cet homme, et que cette plante bâtarde, que le Père céleste n'avait pas plantée, était arrachée du paradis de Dieu. (*De Mir* II,23)

Il y a quelque doute sur la durée de l'abbatiat de Guy à Cîteaux. S'il fut déposé au début de 1134, ce fut probablement le résultat d'une concertation entre les trois abbés mentionnés en CC 3.6. Orderic Vital et Robert de Torigny donnent comme durée de la période de Guy, deux années. Guy n'est pas inclus dans les listes anciennes, on saute d'Etienne à Renard.

C'est ainsi que la vie d'Etienne parvint à sa fin. Il mourut le mercredi 28 mars 1134, âgé d'environ 75 ans. Son empreinte sur l'Ordre qui était l'oeuvre de sa vie était claire et une grande part allait être durable. Il n'est pas facile d'évaluer la qualité de cette personnalité complexe ; il y faut une lecture très attentive des sources principales et une compréhension du monde monastique dans lequel il a vécu.

Robert, Albéric et Etienne étaient trois individualités pleines de talents et de dons, et qui sont vénérés à juste titre pour leur sainteté. C'est parce qu'elle était dotée de telles personnalités, que l'expérience cistercienne a été capable de se transformer elle-même en une force vitale, pour le bien de l'Eglise et du monde.